

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 113 (1932)

**Vereinsnachrichten:** Union internationale des Sciences biologiques

**Autor:** Pictet, Arnold

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 5. Union Internationale de Physique pure et appliquée

Durant l'année écoulée, le Comité suisse a pu traiter les questions qui se sont posées soit par voie de circulation, soit lors des séances de la Société Suisse de Physique.

L'Union Internationale a tenu une session ordinaire les 10 et 11 juillet à Bruxelles. Le soussigné a eu l'honneur d'y être délégué comme représentant de notre pays à la place de M. C.-E. Guye qui, à notre grand regret, estime ne plus devoir assumer la charge de président du Comité national. Les membres de ce comité comptent, heureusement, que leur premier président leur continuera l'active collaboration que son expérience des affaires internationales, autant que sa haute notoriété scientifique, rendent infiniment précieuse.

Les détails sur les délibérations de la Réunion de Bruxelles sont consignés dans le rapport adressé au Département Politique Fédéral et au Président de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Il convient toutefois de relever brièvement ici que les statuts et le nom de l'Union Internationale ont été modifiés. Les nouvelles dispositions donnent à cet organisme une liberté plus grande de travail (commissions) d'une part, et de l'autre, elles rendent plus facile l'adhésion de pays qui n'y étaient pas rattachés jusqu'ici.

Des Commissions Internationales pour la bibliographie et les questions connexes ainsi que pour la nomenclature, les symboles et unités ont été constituées, et leur programme de travail a été délimité dans ses grandes lignes.

L'Union a entendu un certain nombre de conférences scientifiques sur des questions d'actualité; à signaler à ce propos celles de savants allemands qui avaient accepté l'invitation à eux adressée par le bureau.

La prochaine session de l'Union Internationale a été fixée pour juin 1933 à Chicago, simultanément à une Exposition industrielle et à un Congrès restreint de physiciens, qui auront lieu à cette époque. Par là, la tradition est rompue qui conduisait jusqu'ici les réunions à Bruxelles. Il y a lieu d'admettre que, dans le futur, les sessions se tiendront successivement dans divers pays.

sig. *Albert Perrier.*

## 6. Union internationale des Sciences biologiques

L'Union internationale des Sciences biologiques a tenu sa septième Assemblée générale le 13 juillet 1931 à Bruxelles, sous la présidence du Dr F.-A.-F.-C. Went, président. La Suisse y était représentée par le Dr John Briquet. Y étaient représentés également: la Belgique, l'Empire chérifien du Maroc, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Hollande, le Japon, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie.

*Séance administrative.* Le premier objet à l'ordre du jour comportait une révision de six des articles des Statuts qui ont été modifiés selon le texte qui sera imprimé et envoyé aux membres de l'Union.

Le rapport du trésorier, D<sup>r</sup> Arnold Pictet, pour les exercices 1929/30 et 1930/31, marque aux recettes fr. suisses 19,209.15 et aux dépenses fr. suisses 15,094.80, laissant un disponible de fr. suisses 4,114.35. En outre, l'Union possède un compte de dépôt de fr. suisses 2,843.25. Le budget prévoit pour l'exercice 1931/32 un disponible de fr. suisses 10,476.75, qui permettra, selon les décisions de l'Assemblée, de renouveler les subventions au Zoological record (fr. 1000) au Concilium bibliographicum (fr. 2000), à la Section de Botanique de l'Union (fr. 2000), à l'Année biologique de Paris (fr. 500), à l'Office international pour la Protection de la nature (fr. 500).

*Création d'une sous-section de Phytopathologie.* Les Statuts laissant à l'Union la faculté de créer telles sections qu'elle jugera utiles, l'Assemblée, sur la proposition de M. Nemeč et M<sup>lle</sup> Westerdyk, décide que cette sous-section relèvera de la Section de Botanique, ce qui est conforme aux tendances manifestées au 5<sup>e</sup> Congrès international de Botanique de Cambridge en 1930.

Une proposition de publier un *Indix bryologicus* et un *Catalogue des spécimens-types* des Musées et Collections est renvoyée pour examen aux Sections de Botanique et de Zoologie.

Une proposition présentée par le D<sup>r</sup> Marie de subventionner les *Tables annuelles de Constantes et Données numériques* sera examinée ultérieurement.

*Congrès internationaux de Botanique et de Zoologie.* Le président estime que, bien que ces Congrès soient indépendants de l'Union, celle-ci pourrait être néanmoins appelée à collaborer avec eux. Un vœu est exprimé en ce sens.

*Election du Bureau.* Le prof. A.-C. Seward, Cambridge, est élu président; le prof. E. Godlevski est élu vice-président. MM. les D<sup>rs</sup> M. de Selys-Longchamps et Arnold Pictet sont confirmés dans leurs fonctions de secrétaire général et de trésorier.

*La prochaine Assemblée générale* aura lieu à Amsterdam en septembre 1935, en même temps que le 6<sup>e</sup> Congrès international de Botanique.

*Protection mondiale de la Nature.* En attendant la création d'un organisme central officiel, l'Assemblée vote le vœu que l'Office international de documentation et corrélation pour la Protection de la nature, à Bruxelles, dont l'organisation a déjà rendu de si précieux services, reçoive l'appui de tous les Gouvernements qui s'intéressent à la protection de la nature, et qu'avec une reconnaissance officielle de ces Gouvernements, l'Office bénéficie également de leur appui matériel et soit subventionné par eux.

*Représentation au Conseil international des Unions scientifiques.* L'Union sera représentée à ce Conseil par son président, prof. Seward et son vice-président, prof. Godlevski.

*Séance scientifique.* Des communications scientifiques ont été présentées à cette séance par: prof. J. Westerdyk, prof. A.-J. Kluyver, prof. A. Conard, M<sup>me</sup> Nelly Pourbaix, prof. B. Nemeč, prof. F. Went, prof. L. Hauman.

Une *excursion scientifique* a eu lieu le 15 juillet sur le Plateau des Hautes Fagnes.

Pour le D<sup>r</sup> John Briquet décédé, D<sup>r</sup> *Arnold Pictet*,  
trésorier de l'Union internationale des Sciences biologiques.

## 7. Union Radio-Scientifique Internationale

Par suite de la prolongation du séjour de M. Jean Lugeon à l'étranger, ce Comité n'a pas eu de séance au cours de l'année 1931. Le Conseil fédéral a délégué M. Lugeon à l'Assemblée générale de l'Union Radio-Scientifique Internationale à Copenhague en juin 1931. Cette délégation a fait l'objet d'un rapport détaillé de 51 pages dactylographiées, envoyé au Conseil fédéral, à la S. H. S. N. et au Comité. Voici un extrait de ce rapport.

*Introduction.* 1° Objet et organisation de l'U. R. S. I. C'est une branche du Conseil international de Recherches, transformé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1932 en Conseil international des Unions Scientifiques, qui a pour but de susciter et d'organiser des recherches nécessitant une coopération internationale dans la radiotélégraphie. Elle discute ces recherches, les publie, facilite l'établissement de méthodes communes de mesures et la comparaison des étalons et instruments. Elle comporte cinq Commissions. 2° Pays d'adhérents: 13, en 1931. Admission prochaine de l'Allemagne, U. R. S. S., Pologne. 3° Activité de l'U. R. S. I. Assemblées, publications, collaboration à d'autres unions et groupes intéressés à la T. S. F., émissions d'ursigrammes, etc. 4° Administration. Comité exécutif et Comité financier, bureau, secrétariat permanent établi à Bruxelles. Président: général Ferrié; Secrétaire général: D<sup>r</sup> Goldschmidt. Caractère des Comités nationaux essentiellement scientifique et académique.

*Assemblée générale de Copenhague.* Séance plénière d'ouverture. Administration, rapports, hommage au général Ferrié. L'U. R. S. I. participe aux travaux de l'U. G. G. I., du C. C. I. R., de la Commission internationale de l'Année Polaire, de l'U. A. I. Activité intérieure: Caractéristiques et résultats des mesures des émissions U. R. S. I.; éclipse totale de Poulo Condore; commission pour l'étude des relations entre les phénomènes solaires et terrestres; ursigrammes; communications des comités nationaux; bibliographie. Comité financier. Situation maintenue grâce à des dons. On devra diminuer l'ampleur des publications, eu égard aux ressources insuffisantes. Comité exécutif. Discussion sur les rapports avec le Comité consultatif international des Radiocommunications. L'U. R. S. I. restera autonome. Séance plénière de clôture. Les membres actuels sont maintenus dans leurs fonctions. L'U. R. S. I. fera le nécessaire pour augmenter les adhésions, elle est à l'entière disposition des autres groupements pour des recherches d'ordre scientifique. Approbation des comptes et des résolutions des cinq commissions et des comités.

*Résumé des travaux des Commissions.*